

COLLOQUE

**"ESPRIT DE DÉFENSE, EFFORT DE DÉFENSE"
1974-1981**

**son évolution à l'aune de l'actualité géopolitique
à l'occasion du 45ème anniversaire de l'intervention de Kolwezi**

Lundi 22 mai 2023, 14h30 - 18h00

Parrainage de Christian Cambon,
Président de la Commission des Affaires Etrangères,
de la Défense et des Forces armées du Sénat

Cet évènement a été retransmis en direct.

Palais du Luxembourg
Salle Médicis
15 rue de Vaugirard
75006 Paris

FONDATION ★

VALÉRY ★
GISCARD ★
d'ESTAING ★

Ouverture	3
Grand témoin	3
Introduction.....	6
Table ronde I : La prise en compte, de 1974 à 1981, de la nécessité de réorganiser notre outil de défense et nos forces armées	8
Table ronde II : l'opération militaire à Kolwezi en mai 1978, illustration d'une première opération extérieure à caractère humanitaire	14
Table ronde III : comment reprendre l'effort de défense et redimensionner notre outil de défense, à l'aune de l'actualité géopolitique.....	19
Conclusion	22

Pierre de Vilno est heureux d'accueillir les participants au présent colloque placé sous le parrainage du président Cambon. Il sera question ce jour de mémoire, d'abord celle de Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République de 1974 à 1981, mais aussi celle de l'intervention de Kolwezi dont c'est le 45^e anniversaire. Alors que l'examen de la loi de programmation militaire 2024-2030 doit débiter dans quelques heures à l'Assemblée nationale, la Fondation VGE consacre cet après-midi d'échanges à la thématique « esprit de défense, effort de défense », qui trouve une résonance toute particulière dans le contexte géopolitique actuel.

OUVERTURE

- **Louis Giscard d'Estaing**, président de la fondation VGE, rapporteur du budget de la défense 2007-2012, président de l'association des villes marraines des forces armées.

Louis Giscard d'Estaing salue l'ensemble des personnes présentes et tient à les remercier d'assister au présent colloque dont le calendrier n'aurait pas pu être mieux adapté pour évoquer l'action sans doute trop méconnue du Président Valéry Giscard d'Estaing dans sa fonction de chef des armées de 1974-1981. La réunion mettra en évidence le fait qu'il y avait à la fois dans cette action une dimension de réflexion stratégique préalable à la prise de décision, mais aussi une illustration, en l'occurrence la décision d'intervenir militairement à Kolwezi. Cela vient d'être dit, mais le présent colloque intervient très exactement à l'heure où l'Assemblée nationale doit se saisir de la loi de programmation militaire (LPM). Aussi, **Louis Giscard d'Estaing** cède la parole au général Burkhard, chef d'état-major des armées, qu'il a l'honneur d'accueillir non seulement en tant que président de la fondation VGE, mais aussi en tant que président de l'association des villes marraines des forces armées.

GRAND TEMOIN

- **Général d'armée Thierry Burkhard**, chef d'état-major des armées.

Le général d'armée Thierry Burkhard remercie le président de la fondation VGE de l'avoir invité à participer à ce colloque au thème évocateur. En effet, plus que jamais, il est important que les sujets de défense soient pris en compte par l'ensemble de la société ; d'une part parce que les armées ont besoin de l'appui de la société pour renforcer leurs forces morales, et d'autre part parce que le retour de l'affrontement entre Etats puissances concerne la nation tout entière.

Le présent colloque est aussi l'occasion de fêter le 45^e anniversaire de l'opération BONITE à Kolwezi. Cette intervention emblématique illustre bien ce que les armées françaises maîtrisent d'un point de vue opérationnel encore aujourd'hui, à savoir : une projection de puissance loin de la métropole avec l'appui d'alliés, une action de force au profit de la France, mais aussi dans l'intérêt d'autres pays alliés et partenaires, et enfin la preuve de l'efficacité de la chaîne de décision (du Président de la République au chef d'état-major des Armées en passant par le chef d'état-major particulier du Président de la République dont le rôle de relais s'avère essentiel et très efficace). Selon le **général d'armée Thierry Burkhard**, l'opération lancée à Kolwezi démontre encore dans quelle mesure il est nécessaire de savoir prendre des risques à bon escient. A bien des égards, cette intervention a marqué les esprits et elle n'est sans doute pas étrangère au choix du **général d'armée Thierry Burkhard** de s'engager dans la voie des armes et de servir au sein du 2^e régiment étranger de parachutistes à sa sortie de Saint-Cyr.

Il souhaite à présent mettre à profit son regard de chef d'état-major des Armées pour relire une partie de l'action du Président Giscard d'Estaing, notamment lors de la période de préparation de la loi de programmation militaire 1977-1982. En juin 1976, quelques jours après le vote de la LPM, Valéry Giscard d'Estaing prononce un discours devant l'Institut des hautes études de la Défense nationale

(IHEDN). Plusieurs grandes permanences stratégiques, qui fondent encore le modèle d'armée spécifiquement français s'y retrouvent. Ce modèle est hérité de l'Histoire, de la géographie française et en particulier de ses outremer, mais aussi de la manière dont la France est désormais constituée avec la volonté de promouvoir une conscience stratégique européenne tout en conservant en permanence une autonomie stratégique.

Dans son discours de 1976, le Président Giscard d'Estaing identifie deux constances : une « puissance autonome » et une « puissance militaire ». Aujourd'hui encore, il s'agit d'une réalité déterminante pour la construction du modèle français d'armée.

Tout d'abord, pour ce qui a trait à la « puissance autonome », elle est toujours recherchée aujourd'hui et assure au Président de la République la capacité d'agir en cas de difficultés. Dans le cas de la France, le chef d'état-major des Armées, en lien avec le chef d'état-major particulier, ne peut pas se permettre d'avouer au Président de la République que l'armée française est incapable d'agir d'une manière ou d'une autre parce qu'elle ne dispose pas des moyens suffisants seule. Ce n'est tout simplement pas envisageable. L'option d'une intervention solitaire est donc toujours envisagée, même si la coopération avec des puissances alliées est systématiquement privilégiée. Pour y parvenir, il est indispensable de disposer d'une autonomie dans l'appréciation de situation, en particulier grâce à la capacité de renseignement, mais encore d'une autonomie d'action, qui nécessite de vrais efforts et donc des choix. Par exemple, le Président Giscard d'Estaing assumait de ne pas faire d'impasse dans le modèle qu'il décrivait. Aujourd'hui, la ligne directrice que nous suivons consiste à construire un modèle d'armée respectant pleinement une cohérence interarmées, car l'efficacité opérationnelle réside dans la combinaison des capacités interarmées. Bien évidemment, l'autonomie se révèle aussi dans le concept français de dissuasion nucléaire, qui est la clé de voûte de la défense nationale. Tout se réfléchit à l'aune de cette capacité strictement défensive et strictement suffisante. Dans le dialogue stratégique, la force de dissuasion nucléaire place la France à un niveau différent et elle lui confère des responsabilités supplémentaires. Elle lui permet surtout de signifier à tout moment, sans ambiguïté, et fortement, sa détermination.

En 1976, le Président Giscard d'Estaing affirme encore que la France est une « puissance militaire », mais pas « une puissance batailleuse, bien qu'il se trouve que son peuple est d'un tempérament batailleur » ! Si cette idée pouvait être moins perceptible dans les années 1990 durant lesquelles les armées ont surtout été engagées dans des opérations de maintien de la paix, en Bosnie par exemple, **le général d'armée Thierry Burkhard** affirme pourtant que les soldats impliqués dans ces actions sont intervenus dans des contextes difficiles et ils ont accompli leurs missions avec beaucoup de détermination. Avec la survenance d'attaques terroristes d'ampleur sur le territoire national, les Français ont repris conscience de l'existence d'une menace directe contre leur sécurité. Cela s'est notamment traduit par une remontée des effectifs comme des moyens. Cette prise de conscience est encore plus visible depuis le retour de la guerre en Europe. Dans ce contexte, il est essentiel que la France dispose d'une puissance militaire crédible. Cette ambition se concrétise dans la contribution des armées à l'ambition de puissance d'équilibres du Président de la République, mais elle doit aussi se percevoir dans la crédibilité indispensable et attendue par les alliés américains et européens de la France.

Au demeurant, ces deux aspects de la puissance de la France ont acquis une valeur avec le temps parce qu'il y a constamment eu une adaptation aux réalités du monde. Il est nécessaire de ne pas bâtir un effort de défense hors sol, sans tenir compte de la réalité de l'environnement stratégique, mais au contraire de considérer les armées par rapport à la menace et plus encore par rapport à la menace anticipée, face à laquelle il importe de se préparer.

Ainsi, en 1976, le Président Giscard d'Estaing montre et décrit deux grands axes de contestation : l'axe est-ouest avec le spectre de la guerre nucléaire et l'axe nord-sud rassemblant toutes les déstabilisations régionales. Force est de constater que les armées ont tenu leur rang dans l'affrontement est-ouest, mais qu'elles ont également acquis un savoir-faire particulier dans de très nombreuses opérations extérieures plutôt situées sur l'axe nord-sud comme l'opération BONITE l'illustre parfaitement.

Désormais, le retour du rapport de force comme mode de règlement des conflits redevient structurant. C'est le résultat du réarmement amorcé depuis quelques dizaines d'années, qui s'accompagne d'une désinhibition dans l'emploi de la force voire d'une réelle volonté de l'emploi de la force comme mode de règlement des conflits. Les armées, comme d'autres, ont perçu ce mouvement depuis quelques années et elles cherchent à être aptes à l'affrontement de haute intensité entre Etats puissances. Les armées françaises sont des armées d'emploi. C'est une grande force dont peu de pays européens peuvent se prévaloir, qui ne doit toutefois pas procurer un faux sentiment de sécurité, car l'affrontement de haute intensité va bien au-delà de la guerre contre le terrorisme militarisé dans lequel nous sommes engagés depuis plus d'une vingtaine d'année. Il impose en réalité un défi considérable à relever.

Dans ce cadre, **le général d'armée Thierry Burkhard** relève avec intérêt que le Président Giscard d'Estaing est convaincu que : « l'ensemble de notre organisation de défense doit être conçu pour pouvoir livrer bataille ». Il explique plus loin qu'il y a « un seul espace de bataille » et que ce n'est pas parce que « la guerre serait portée en Europe centrale que le territoire français ne serait pas concerné ». Il est évidemment plus confortable de penser qu'il est possible d'échapper à la guerre. Une telle approche n'est toutefois malheureusement pas réaliste et le contexte actuel le démontre. Dans cet esprit, il faut intégrer le fait que la guerre peut être imposée. C'est une évolution, qui dénote de la réalité des vingt dernières années durant lesquelles la France a plutôt choisi les guerres dans lesquelles elle s'est engagée. En vérité, même si les combats ont parfois été très durs, il était même possible de régler l'intensité de l'engagement ou encore sa durée. Une guerre imposée est très différente. **Le général d'armée Thierry Burkhard** en veut pour preuve que l'Ukraine ne voulait pas de la guerre, mais elle est aujourd'hui contrainte de faire la guerre pour ne pas disparaître. C'est bien pour cette raison que les armées sont engagées dans une transformation afin de se hisser au niveau des exigences de la guerre de haute intensité.

C'est à cet effort que la nation consent au travers de la loi de programmation militaire et **le général d'armée Thierry Burkhard** assure que les armées en sont bien conscientes. Au-delà, la crédibilité des armées passe aussi par un esprit de défense partagé au sein de la nation parce qu'il assure une large part de la résilience. Là encore, l'exemple ukrainien s'avère particulièrement révélateur. Les forces morales dont font aujourd'hui preuve les armées ukrainiennes reposent aussi sur la cohésion qu'elles forment avec leur peuple.

Le général d'armée Thierry Burkhard souhaite conclure son intervention en rendant hommage aux soldats, aux marins et aux aviateurs français. Leur engagement est loin d'être anodin, car choisir de servir la France au XXI^e siècle n'est pas forcément la voie de la facilité. Ces hommes et ces femmes engagés pour servir leur pays concrétisent tous les jours, à leur niveau, ce que veut dire « esprit et effort de défense ». Avec le même esprit que leurs anciens, qui ont protégé les intérêts français et sauvé des vies à Kolwezi, ils ont combattu en Afghanistan et combattent encore au Sahel. **Le général d'armée Thierry Burkhard** est certain qu'ils seront prêts demain à remplir les missions, qui seront fixées, et ce quel que soit le prix à payer.

Louis Giscard d'Estaing remercie le général Burkhard pour ses propos. Avant son départ, il veut lui citer la dédicace de l'un de ses grands anciens, en l'occurrence le général Marcel Bigeard auteur du livre « *France, réveille-toi !* » : « A mon Président Valéry Giscard d'Estaing et à ceux qui lui sont chers. Je n'ai jamais eu de problème avec les grands et encore moins avec un super-grand. Vous restez pour votre vieux para, le champion de ce monde politique ».

INTRODUCTION

- **Jean-Louis Thiériot**, député de la Seine et Marne, vice-président de la commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale.

Jean-Louis Thiériot exprime son grand honneur d'avoir à ouvrir ce colloque consacré au Président VGE et à l'effort de défense. Il n'est ni un témoin – il était encore en culotte anglaise – ni un historien de la période. Ses propos ne seront donc que de culture générale. Ils viseront aussi à souligner l'écho que rencontrent les enjeux des années 70 dans les défis d'aujourd'hui, à l'heure où nous allons débattre de la LPM.

Trois points lui semblent particulièrement marquants dans l'action du président Giscard d'Estaing :

- le renforcement de l'effort de défense avec une LPM 77-82 extrêmement ambitieuse, centrée sur la restauration de la puissance du corps aéroterrestre ;
- une saine doctrine des interventions extérieures ;
- la restauration de l'esprit de défense avec la nomination du général Bigeard comme secrétaire d'État.

Au préalable, il tient à souligner que c'était un type d'homme qui n'existe plus aujourd'hui. Il avait connu le feu, s'était porté volontaire pour servir au 2e Dragon et y avait gagné deux citations. Le monde des soldats ne lui était pas étranger. Il l'avait éprouvé dans sa chair. C'est un marqueur fort. Pour aborder les questions de défense, **Jean-Louis Thiériot** est frappé, à l'Assemblée nationale, par la différence qui existe entre ceux qui comme lui ont encore eu la chance de porter l'épaulette et ceux qui n'en connaissent ni les valeurs, ni les codes. Que cela devait être plus fort, avec un Président qui avait connu l'âpreté des combats.

Cela explique peut-être la volonté qui fut la sienne de renforcer le corps aéroterrestre. S'il avait parfaitement repris à son compte les principes de la dissuasion qu'il définissait comme un concept "psycho-stratégique", il refusait l'alternative du tout ou rien, explique **Jean-Louis Thiériot**. Avec le général Mery, chef d'état-major des armées, il se faisait l'apôtre de la défense de l'avant avec un corps de bataille significatif pour retarder autant que possible l'ultime avertissement que représentaient alors les Pluton. Alors même que ces années étaient sans doute les plus fructueuses dans la coopération franco-allemande, il n'acceptait pas que nos forces conventionnelles soient distancées, en termes capacitaires, par rapport à celles de nos voisins d'outre-Rhin.

Cela s'est traduit dans les chiffres. En fin de programmation, la part du PIB français consacré à la Défense était remontée à plus de 3% du PIB.

Ce choix est très différent de celui qui est aujourd'hui arbitré par la LPM 2024-2030. Elle a clairement préféré "Tahiti à Varsovie", acceptant que nos alliés allemands ou polonais soient les leaders d'un éventuel affrontement sur le sol européen. Ce choix peut se comprendre. Il résulte d'un pari : l'attrition subie par l'armée russe en Ukraine est telle que le risque d'un affrontement sur le théâtre européen est limité. C'est possible, mais cela signifie une perte d'influence relative, au sein de l'OTAN et surtout auprès de nos alliés d'Europe centrale. A la fin de la LPM, la Pologne sera capable d'aligner un corps

d'armée nationale et un corps polono-lituanien quand nous serons seulement en mesure d'être nation-cadre au niveau corps d'armée, sans les soutiens et engageant une division sur trois.

Parallèlement, après la décolonisation et les années Pompidou où les forces françaises n'avaient quasiment plus été projetées, poursuit **Jean-Louis Thiériot**, Valéry Giscard d'Estaing a renoué avec la culture expéditionnaire, avec un mot d'ordre précis, la fulgurance et la limitation de l'emprise au sol, même si le concept ne fut jamais explicité.

Déclenchée en 1977, à la demande des autorités mauritanienne, l'opération Lamantin visait à lutter contre les raids du Polisario et à protéger le chemin de fer évacuant les minerais de fer de Zouerate. A dominante aérienne, avec des Jaguar pour les frappes, des Bréguet Atlantic pour la reconnaissance et des avions ravitailleurs issues des FAS, elle a permis une projection de puissance efficace sans donner prise à des opérations de guerre informationnelle contre la France. Après quelques raids réussis, l'ampleur de l'opération a rapidement été réduite avant un démontage complet en 1980.

Le saut du 2e REP sur Kolwezi au Zaïre, le 17 mai 1978 est évidemment le point d'orgue militaire de ce septennat. En présence du général Puga qui en fut l'acteur et que **Jean-Louis Thiériot** salue respectueusement, se dernier se limitera à quelques considérations générales. Ce fut une opération aéroportée de grand style, présentant des risques assumés, où nous avons perdu cinq des nôtres, mais qui a permis la libération d'otages occidentaux au Katanga. Une fois la mission accomplie, les forces françaises se retirent à la fin du mois de juin. Trois leçons à retenir de cette opération :

- la volonté du président de faire face aux guerres indirectes et périphériques menées par l'URSS pour déstabiliser l'Afrique ;
- l'utilité prouvée d'une composante aéroportée ;
- l'efficacité de missions limitées pour atteindre un but stratégique.

Le dernier engagement majeur fut l'opération Tacaud au Tchad. **Jean-Louis Thiériot** ne reviendra pas sur ses péripéties. Il tient simplement à souligner que c'est la première fois que la France a mis en place ce qui deviendra les futurs GTIA avec des pions de manœuvres interarmes permettant de conjuguer les effets. Une fois encore, lorsque la situation politique est devenue incontrôlable avec la chute du président Malloum, la France s'est sagement retirée du guêpier tchadien.

Bref, ces années furent celles de l'audace avec des maximes d'action précises : rapidité d'exécution et objectifs limités dans l'espace et dans le temps. En somme, Serval plutôt que Barkhane. C'est une sagesse qui mérite de nous inspirer, explique solennellement **Jean-Louis Thiériot**, pour éviter que des succès tactiques ne se transforment en échec stratégique.

Enfin, nous ne devons pas oublier le rôle joué par Valery Giscard d'Estaing dans la restauration de l'esprit de défense. Contrecoup de mai 1968, la France était balayée par une vague d'antimilitarisme, rappelle **Jean-Louis Thiériot**. Des comités de soldats s'étaient créés. Face à la démobilisation générale, le choix du président de nommer le Général Bigeard secrétaire d'État à la défense a permis de rendre le moral aux armées. Avec des efforts sur le quotidien des troupes ou le régime des soldes, l'ordre est revenu dans les quartiers. Tout était différent. On était sous le régime de la conscription. Difficile donc d'en tirer des leçons. Sauf une. Pour restaurer la motivation des forces, Bigeard avait fait le choix de mettre l'accent sur l'entraînement, facteur essentiel de motivation. Aujourd'hui, le niveau d'entraînement de nos armées est un enjeu essentiel. Pas de troupes motivées qui ne soient pas entraînées, faute de munitions ou de moyens. C'est une des batailles à gagner dans la prochaine LPM que **Jean-Louis Thiériot** affirme qu'il portera pour que le niveau d'entraînement des forces atteigne son niveau optimum dès 2027 et non 2030. Ce n'est pas fait, mais ce combat mérite d'être mené, car il conditionne largement le moral de ceux qui ont choisi de servir les armes de la France.

Jean-Louis Thiériot conclue, il est clair qu'on se souvient rarement du mandat du président Giscard d'Estaing pour les questions de défense. Ces quelques évocations prouvent combien c'est à tort. **Jean-Louis Thiériot** ne doute pas que ce colloque contribuera à enrichir notre regard et à mesurer le legs qu'il a laissé au pays, d'autant plus que les choix d'alors sont les dilemmes d'aujourd'hui. Il regrette infiniment de ne pouvoir assister à ces débats, car il doit intervenir dans l'hémicycle sur la LPM. Les devoirs d'État priment. Mais il lira avec passion les actes de cette journée, pour en tirer quelques leçons qui puissent servir au rayonnement des armes de la France.

Louis Giscard d'Estaing remercie Jean-Louis Thiériot pour son intervention et il profite également de l'occasion pour saluer Jean-Louis Bourlanges, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui assiste aux débats depuis la salle. Tous deux doivent à présent quitter le colloque pour rejoindre l'hémicycle de l'Assemblée nationale et prendre part à l'examen de la LPM 2024-2030, qui débute à 16 heures ce jour. Ils y contribueront à n'en pas douter avec beaucoup de talent pour faire en sorte que l'esprit de défense et l'effort de défense, tels qu'ils ont été pratiqués de 1974 à 1981, trouvent une nouvelle prolongation. C'est tout du moins le vœu que formule **Louis Giscard d'Estaing**.

TABLE RONDE I : LA PRISE EN COMPTE, DE 1974 A 1981, DE LA NECESSITE DE REORGANISER NOTRE OUTIL DE DEFENSE ET NOS FORCES ARMEES

- **Modération : Pierre de Vilno**, journaliste.
- **Intervenants :**
 - **Patrick Boureille**, professeur agrégé d'histoire, docteur de l'Université Paris Sorbonne, division Recherche, Études, Enseignement du service historique de la défense ;
 - **Jean-David Levitte**, membre de l'Institut, ambassadeur de France digne, chargé de mission à l'Élysée 1975-1981.

Pierre de Vilno a le plaisir d'accueillir le professeur Boureille afin qu'il rappelle le contexte, qui prévalait sur la question de défense au tout début du septennat de VGE, en 1974.

Patrick Boureille estime que le septennat de VGE sur le plan de la défense est méconnu, voire très largement sous-estimé. En la matière, VGE est dépositaire d'un héritage bien connu, celui du général de Gaulle, qui a fait en 1960 de l'option nucléaire une priorité nationale en décidant de fonder la défense de la France sur une stratégie de dissuasion dite du faible au fort et sur le pouvoir égalisateur de l'atome. Cet effort de programmation militaire a été poursuivi sans relâche par tous les successeurs, sans exception, de Charles de Gaulle. L'effort de défense a été couronné de succès même si l'exécution des lois de programme n'a jamais été réalisée à 100 %. Il a abouti en un peu plus d'une décennie à la constitution de la triade stratégique constituée d'abord par les escadrons de Mirage IV et leurs bombes de 60 kilotonnes progressivement opérationnels à partir de 1964, ensuite par les 18 missiles sol-sol balistiques stratégiques du plateau d'Albion admis au service actif en 1971, et enfin par la Force océanique stratégique dont le premier SNLE part en patrouille opérationnelle le 28 janvier 1972. Cette dernière composante, celle des SNLE, est en plein développement au moment où Valéry Giscard d'Estaing accède à la présidence. En effet, le Redoutable et le Terrible sont admis au service actif depuis peu. Le Foudroyant le sera en juin 1974 et l'Indomptable poursuit ses essais à la mer, tandis que le Tonnant est en construction. Quant au sixième SNLE, non prévu dans la troisième loi de programme, l'Inflexible, il a fait l'objet d'une décision de mise en chantier prise par le Président du Sénat Alain Poher le 24 avril alors qu'il assurait l'intérim de la Présidence de la République. **Patrick Boureille** ne néglige pas non plus la mise sur pied de tout l'environnement nécessaire à ces forces : les centres de décision de Taverny, Houilles, etc., et les réseaux de transmission maillés et redondants, les silos et

leurs postes de commandement, la base opérationnelle de l'Île longue, les usines de Pierrelatte, etc. Par ailleurs, la décennie des années 1970 est celle de la miniaturisation de l'arme thermonucléaire qui va équiper les missiles SSBS, de l'arrivée dans les forces de l'armement nucléaire tactique avec les missiles Pluton à compter de mai 1974 et les premières études de son successeur le Hades qui devait, selon les besoins successifs de la communication gouvernementale, être équipé d'une arme à rayonnement renforcé ou à effets collatéraux réduits. Il en est de même pour les Jaguar et Mirage III en attendant les Super Étendard pour les armées de l'air et la marine.

Patrick Boureille livre quelques exemples de la nécessaire association dans le domaine de la dissuasion entre le savoir-faire et le faire savoir qui illustrent le degré d'aboutissement des efforts accomplis jusqu'en 1974. Tout d'abord sur le plan doctrinal avec le *Livre blanc sur la Défense nationale*, exercice inédit en 1972, présentant la politique générale de défense de la France et la vision par son gouvernement du monde et de l'action qu'il peut avoir en ce monde. Il conclut le premier temps de l'effort d'acquisition des moyens de la dissuasion du faible au fort et définit les marges de manœuvre qu'ils autorisent. Il prévoit trois fonctions stratégiques :

- sanctuariser : dissuasion nucléaire et défense du territoire ;
- participer : manœuvres en Europe ;
- intervenir : action hors Europe.

Il convient ensuite d'insister sur l'affichage de la force. De ce point de vue, en 1971, l'équipage rouge du SNLE le Redoutable défile sur les Champs Élysées le 14 juillet et un an plus tard c'est au tour des missiles sol-sol balistiques stratégiques S.2 du plateau d'Albion. Le 14 juillet 1976, l'armement nucléaire tactique avec les missiles Pluton montés sur châssis AMX défilera à son tour. De même que l'alerte opérationnelle des forces aériennes stratégiques avait été renforcée au moment où les armées du Pacte de Varsovie réprimaient le Printemps de Prague en 1968, de même au moment de la guerre du Kippour au cours de laquelle les forces armées israéliennes ont eu le dessous au cours des deux premières semaines d'affrontement, le SNLE le Redoutable patrouille en Méditerranée centrale, à quelques heures à peine de navigation pour rallier sa zone de lancement. Cette démonstration vaut à la fois pour l'adversaire préférentiel qu'est l'Union soviétique et pour les États-Unis. Léonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique en visite à Paris en juin 1973, avait déjà vu le Président Pompidou lui présenter la célèbre photographie montrant trois SNLE à la mer prise expressément à sa demande quelque part au large de Penmarch en Bretagne pour lui signifier la capacité de repréailles stratégiques détenue par la France. Le Président Richard Nixon a pour sa part discrètement initié dans le domaine nucléaire une collaboration fructueuse sur le long terme avec la France depuis 1969. Enfin, tous ces efforts aboutissent à la déclaration d'Ottawa sur les relations atlantiques du 19 juin 1974 qui indique que la France et le Royaume-Uni : « disposent de forces nucléaires en mesure de jouer un rôle dissuasif propre contribuant au renforcement global de la dissuasion de l'Alliance ».

Cette stratégie essentiellement fondée sur l'acquisition de moyens (la triade stratégique) en un temps très bref (douze ans) a cependant un certain nombre d'inconvénients que Valéry Giscard d'Estaing et les différents gouvernements à partir de 1974 vont devoir affronter. Les forces conventionnelles ont été négligées. Si la marine peut vivre une décennie durant sur les acquis de ce que le général de Gaulle appelait « l'ancien régime » c'est-à-dire le programme de constructions navales hérité de la quatrième République, la situation n'est pas tenable au-delà de 1972. Quant à l'armée de Terre, **Patrick Boureille** cite l'expression de Pierre Messmer qui dans un colloque en 1987 la qualifiait de « Cendrillon ». Parce qu'elles ont privilégié les dépenses d'équipement sur les dépenses de fonctionnement, le titre V aux dépens du titre III, les trois premières lois de programme n'ont pas pris en considération l'érosion dramatique des conditions de vie des militaires, quels que soient leurs grades. Gouverner, c'est

choisir : l'effort au profit des forces classiques a été différé sous la présidence Pompidou. Un choix a été fait qui, là aussi, n'est pas tenable à long terme.

L'attractivité du métier des armes s'en ressent profondément. Les armées peinent à recruter et à fidéliser les militaires du rang, les sous-officiers et les officiers dont elles ont besoin. En 1972, 45 % des sous-officiers d'active quittent l'armée avant cinq ans de service. Les plans de recrutement annuels d'engagés ne sont pas honorés. Chez les officiers des trois armées, l'endorecrutement déjà constaté s'accroît. La rémunération des militaires reste peu attrayante : le député Jean-Paul Mourot écrit dans un rapport d'octobre 1975 sur l'évolution de la condition militaire que « la carrière militaire est une des rares, qu'il s'agisse d'officiers ou de sous-officiers, où en vingt ans on ne réussisse pas à doubler son traitement de départ ». Une crise morale s'étend aussi. Les valeurs traditionnelles de la vie militaire – la discipline, la disponibilité, la mobilité, la restriction de certains droits politiques et sociaux – paraissent à certains de plus en plus éloignés des choix de la société française, comme en témoignent les événements de mai 1968. Cet écart est à l'origine des créations de comités de soldats dans certaines unités, de manifestations d'appelés du contingent dans les rues de Draguignan en 1974 et de Karlsruhe en 1975, et suscitera du côté de la sûreté militaire la crainte persistante de voir apparaître des syndicats de sous-officiers.

Quelques efforts ont été tentés ou accomplis pour remédier à cette situation. Dans la logique 3PB (planification – programmation – préparation du budget) à l'honneur depuis 1967, sur le plan capacitaire, la définition de quatre plans bleus (marine, terre, air et armement) de développement à 15 ans a été initiée. Seul celui de la marine nationale présentant les capacités de cette armée à l'horizon 1990 va à son terme et fait l'objet d'un décret du ministre de la Défense publié au Journal officiel le 29 février 1972. Les trois autres n'aboutissent pas sous l'effet conjugué des difficultés économiques et des contraintes financières encore accrues à partir de 1973 et d'une certaine hostilité du Parlement. La troisième loi de programme prévoit cependant quelques améliorations : les dépenses de fonctionnement dont la croissance est limitée par une réduction des effectifs civils et militaires permettent, d'une part, de consacrer un maximum de crédits aux investissements en matériels et, d'autre part, d'améliorer les conditions de vie des personnels. Ces derniers bénéficieront, outre les dispositions communes à l'ensemble de la fonction publique, de mesures spécifiques comportant notamment un effort particulier pour les sous-officiers. Tout cela est donc très limité. En matière de rémunération, l'article 19 du statut de 1972 prévoit que « toute mesure de portée générale affectant la rémunération des fonctionnaires civils de l'État est, sous réserve des mesures nécessaires d'adaptation, appliquée avec effet simultané aux militaires », ce qui doit, en principe, permettre d'éviter ou de limiter tout décrochage comparable à celui observé en 1948.

Patrick Boureille en vient maintenant aux inflexions du septennat de VGE et d'abord à celles ayant trait aux évolutions doctrinales autour de l'armement nucléaire. En effet, sur le plan de la doctrine de dissuasion, le Président de la République va opérer une évolution fondamentale quant à l'ANT. Initialement envisagé comme une arme de champ de bataille destinée à compenser le différentiel numérique et matériel écrasant avec les forces du Pacte de Varsovie, l'ANT va progressivement se restreindre à l'arme de l'ultime avertissement. L'efflorescence potentielle des puissances demandées par chaque armée et la multiplicité de ses armes ont interrogé le Président qui, en dernier ressort, est l'arbitre de la décision d'emploi. De ce point de vue, l'existence de deux conseils de Défense en 1977 et 1978 exclusivement consacrés à l'ANT, à la définition des puissances et à l'usage montre l'évolution d'un Président qui, sans aller aussi loin que son successeur immédiat, achève son mandat en pensant l'ANT comme un armement essentiellement préstratégique.

Sous VGE, il s'agit encore de concilier finances et ambitions. D'abord, 1976, est une année « neutre » ou « creuse » ou « blanche » qui n'entre pas dans la loi de programmation giscardienne. Le malaise

dans les forces armées oblige le pouvoir politique à consentir un important effort dans la revalorisation de la condition matérielle du soldat, des sous-officiers et des officiers. La majorité parlementaire – pompidolienne à l'Assemblée nationale depuis 1973 et plus giscardienne et centriste au Sénat – apporte son soutien loyal et critique au nouveau Président. L'opposition reste la même : communistes, socialistes et radicaux de gauche. Le ralliement des partis de gauche à la dissuasion aura lieu en 1977 et 1978 seulement, ce qui ne les empêchera pas de continuer à refuser de voter le budget de la défense jusqu'à la fin du septennat giscardien. Le 25 mai 1976, à l'Assemblée, le projet de programmation est adopté par 303 voix contre 181. Pour améliorer la situation matérielle des militaires, le ministre de la Défense Robert Galley annonce en mars 1974 la mise en œuvre d'un plan triennal de revalorisation de la condition militaire, qui peut être considéré comme le premier du genre. Ce plan prévoit en contrepartie d'une adaptation de l'organisation des armées afin de centrer l'activité sur les unités opérationnelles, une série de mesures visant à améliorer le déroulement de carrière des sous-officiers, à lutter contre l'isolement des conjoints, à faciliter la garde et l'éducation des enfants ainsi que l'emploi du conjoint et à résoudre le problème du logement en général. Ce plan est complété en 1975 par la nomination auprès du ministre de la Défense d'un secrétaire d'État chargé de la condition militaire et du service national, le général Bigeard, par une première révision du statut général de 1972 et par la refonte des statuts particuliers, qui s'achève en 1982 et permet d'améliorer la rémunération des officiers et des sous-officiers de carrière. Le ministre de la Défense Yvon Bourges explique que « dans tous les corps de l'État, on avait procédé à des mises à jour ou à des reclassements pour tenir compte de l'évolution des vingt ou vingt-cinq dernières années. Cela n'avait pas été encore le cas pour les corps des officiers et des sous-officiers ». L'année 1976 vise aussi à absorber les surcoûts des trois premières lois de programme.

Patrick Boueille évoque enfin la réforme Lagarde et la remise à niveau de l'armée de terre. Souvent tenue pour une réussite exceptionnelle, elle touche tous les domaines. En effet, le général Lagarde configure l'état-major de l'armée de terre pour répondre à cet exercice, en créant notamment une division études, planification et finances, composée de trois bureaux gouvernant leurs propres crédits. Les grandes orientations de ladite réforme Lagarde sont les suivantes :

- unicité de la chaîne de commandement (commandements territoriaux de régions militaires à prérogatives de défense territoriale, d'administration générale et de soutien jusque-là dissociés des commandements opérationnels de corps d'armée, divisions et brigades) qui prévaut sur l'ensemble des forces, des services et de l'administration. C'est un retour à la loi de 1882 ;
- revalorisation de la condition du personnel ;
- gestion des réserves nécessaires du personnel ;
- état-major spécifique pour les opérations outre-Rhin.

Finalement, **Patrick Boueille** résume l'esprit de la réforme à la formule ; « un chef, une mission, des moyens ». De ce point de vue, la réforme Lagarde a indéniablement été servie par la LPM 1977-1982. Elle a pour effet de présenter des autorisations de programme, comme ses prédécesseuses, mais en y adjoignant des crédits de paiement. C'est une évolution déterminante. Grâce à cette LPM, du matériel arrive au sein des forces conventionnelles, qu'il s'agisse d'AMX 30, d'AMX 10 RC, de canons de 155, des avions Jaguar, des Mirage F1 et 2000, le PH 75 (après de multiples circonvolutions il deviendra le porte avion nucléaire Charles de Gaulle).

Pour conclure, **Patrick Boueille** déclare que la remise à niveau ainsi que l'héritage assumé et amplifié sous VGE permettent la mise sur pied d'une armée de projection. L'accession de Valéry Giscard d'Estaing à la magistrature suprême est concomitante de l'efflorescence des opérations extérieures, démontrant l'efficacité (et à partir d'un certain moment les limites) du modèle Guépard et Rapace

organisé sur la projection aéroportée d'éléments parachutistes (au Tchad, en Mauritanie, à Kolwezi ou bien encore en Centrafrique). Sans les efforts et les succès remportés sous VGE dans l'application d'une politique de défense stricte, ces opérations de projection n'auraient pas été possibles. C'est en ce sens que **Patrick Boureille** estime qu'il convient de rendre justice à ce moment précis de l'histoire de la cinquième République.

Louis Giscard d'Estaing rappelle que Jean-David Levitte a fait partie de la cellule diplomatique de l'Élysée de 1975 à 1981. A ce titre, il a donc été un acteur direct d'une période très intense en matière de géopolitique. Puis, Jean-David Levitte a été le conseiller diplomatique de deux autres Présidents de la République avant d'occuper le poste d'ambassadeur de France aux États-Unis.

Jean-David Levitte rappelle que du temps du général de Gaulle puis du Président Pompidou, la cellule diplomatique du chef de l'État n'en était pas vraiment une puisqu'elle se limitait à un seul conseiller diplomatique. Au début du septennat de VGE, il s'agissait toujours de Gabriel Robin, qui avait déjà servi sous le Président Pompidou. C'est d'ailleurs lui, qui a plaidé pour le recrutement d'un second conseiller diplomatique. VGE a répondu favorablement à la demande et c'est ainsi que **Jean-David Levitte** l'a rejoint. Ce fut un très grand privilège, car le Président Giscard d'Estaing a indéniablement marqué son époque, elle-même traversée par plusieurs événements majeurs, dont deux chocs pétroliers (1973 et 1979). D'un point de vue stratégique, ils ont considérablement perturbé l'approvisionnement en pétrole comme en gaz de l'Occident et ils se sont évidemment répercutés au niveau économique. Le septennat de VGE s'inscrit encore dans le contexte de la Guerre froide. C'est donc à l'aune de ce contexte géopolitique tellement particulier qu'il faut apprécier la négociation du Président Giscard d'Estaing sur les forces nucléaires intermédiaires (SS-20). A ce propos, **Jean-David Levitte** rappelle que Français et Britanniques plaidaient alors pour un accord, qui respecte l'indépendance totale de leurs forces nucléaires respectives. Ils l'ont obtenu sous l'égide de VGE et ledit accord a pu être signé en 1979. Durant le septennat de VGE, la Guerre froide a eu aussi des résonances particulières en Afrique puisque l'URSS se voulait à l'offensive sur l'ensemble des terrains possibles et imaginables, notamment durant la guerre civile en Angola. L'influence soviétique a entraîné des répercussions dans la région et tout particulièrement au Zaïre. **Jean-David Levitte** pense aussi au Mozambique ainsi qu'à la révolution éthiopienne. Là encore, les intérêts français se trouvaient directement menacés, à Djibouti notamment. La France se devait donc d'être présente sur le terrain. **Jean-David Levitte** l'affirme, le Président Giscard d'Estaing a su faire face à ce contexte international difficile en poursuivant une politique étrangère et de défense d'influences et d'initiatives.

Initiative d'abord sur le terrain de l'Europe. De ce point de vue, VGE s'est montré le digne successeur de Charles de Gaulle en travaillant main dans la main avec le chancelier Helmut Schmidt. **Jean-David Levitte** est d'ailleurs toujours frappé par l'ampleur de l'héritage européen du Président Giscard d'Estaing, qu'il s'agisse du Conseil européen (fin 1974), élections du Parlement européen au suffrage universel avec Simone Veil à sa présidence, prémises du système monétaire européen. VGE a en outre fait preuve d'une extraordinaire influence au-delà de l'Europe, à l'échelle de l'Occident. Il est notamment à l'origine du G7, qui s'est réuni pour la première fois en 1975 à Rambouillet au moment de faire face à la situation de tension sur les marchés pétroliers. Il était alors question du G6. VGE a également activement contribué au sommet d'Helsinki en 1975 qui, malgré la Guerre froide, a permis de consacrer l'inviolabilité des frontières européennes et d'ébaucher les contours d'une collaboration possible entre l'est et l'ouest de l'Europe.

Pourtant, **Jean-David Levitte** n'oublie pas de souligner la capacité d'influence du Président Giscard d'Estaing sur l'axe nord-sud, c'est-à-dire au-delà des grands rendez-vous internationaux du monde occidental. VGE a par exemple joué un rôle clé dans la relation avec l'Inde dont le premier essai nucléaire est intervenu en 1974. De plus, il a toujours été passionné par la Chine, au point de vouloir

apprendre le chinois. Il a d'ailleurs eu l'excellente idée d'inviter en 1975 Den Xiaoping, c'est-à-dire au moment où ce dernier sortait à peine « des poubelles de l'Histoire ». Cinq ans plus tard, VGE était reçu en Chine pour assister au lancement des grandes réformes, qui ont posé les jalons de la Chine moderne en tant que superpuissance concurrente des Etats-Unis. Cette capacité de VGE à dialoguer avec les futurs grands a beaucoup impressionné **Jean-David Levitte**. Son écoute et ses conseils avisés en faisaient en outre un interlocuteur recherché. Au Proche-Orient ensuite, et sans parler de l'Iran, le Président Giscard d'Estaing a autorisé l'ouverture d'un bureau de l'OLP à Paris en plus d'avoir joué un rôle décisif dans la déclaration de Venise (définition de la politique européenne au Proche-Orient). Enfin, l'Afrique fut bien évidemment un terrain d'intense activité pour VGE. Outre les événements déjà évoqués plus haut, le Président Giscard d'Estaing a tenu à marquer le début de son septennat en se rendant à Rabat et à Alger (première visite d'un Président de la République française depuis l'indépendance de l'Algérie). Les bases d'un dialogue constructif avec l'Algérie ont cependant été rapidement gâchées par la mort de Franco puis immédiatement le début du conflit au Sahara occidental. Au sud du Sahara, VGE a enfin connu les deux dernières indépendances (celle des Comores puis celle de Djibouti), en plus d'animer six sommets franco-africains durant son septennat et de participer à de nombreux voyages officiels. **Jean-David Levitte** passe rapidement sur les interventions militaires puisque la seconde table ronde du présent colloque y reviendra.

Finalement, si VGE n'avait pas une longue expérience de l'exercice de la politique étrangère à son accession au pouvoir, il a su cependant concrétiser ses idées précises et précieuses en la matière et dont la France peut être fière.

Pierre de Vilno propose à Jean-David Levitte de revenir un peu plus longuement sur la question iranienne ainsi que le rôle très direct qu'il a lui-même joué au moment où Khomeiny était en France, çà la veille de la révolution iranienne.

D'abord, **Jean-David Levitte** tient à rappeler que la France entretenait une relation privilégiée avec le Shah d'Iran ainsi que sa famille. D'ailleurs, les élites iraniennes étaient alors très francophiles et francophones. En octobre 1978, VGE était en visite d'Etat au Brésil. Aussi, quand Khomeiny débarque à l'aéroport d'Orly, c'est **Jean-David Levitte**, qui apprend la nouvelle puis la transmet au Président de la République. Les instructions de ce dernier sont alors tout à fait explicites. Si Khomeiny est entré illégalement en France, il doit être immédiatement expulsé. Sinon, VGE demande à ses services d'attendre son retour en métropole. Puisque Khomeiny avait rejoint légalement la France, VGE a joint par téléphone le Shah dans un contexte de tensions croissantes en Iran. Or, c'est le Shah lui-même, qui a demandé à la France de garder Khomeiny sur son sol. Il craignait en effet que dans le cas contraire, son principal opposant rejoigne un pays lui offrant toutes les facilités pour poursuivre son combat. Aussi, la France a autorisé Khomeiny à demeurer sur son territoire à condition de respecter son statut de réfugié politique. Il n'en a évidemment rien fait. Pour autant, le drame se jouait ailleurs puisque le Shah était déjà très gravement malade et plus du tout en état de diriger son pays. En 1980, il a d'ailleurs quitté l'Iran pour l'Egypte. Khomeiny a quant à lui regagné l'Iran. **Jean-David Levitte** dément donc ici les rumeurs selon lesquelles la France aurait fait preuve de complaisance vis-à-vis de Khomeiny et dans un sens favorisé la révolution iranienne. Ce n'est pas exact. Le Président Giscard d'Estaing s'est en réalité trouvé confronté à un état de fait, qui a abouti à la révolution islamique iranienne, c'est-à-dire l'un des trois événements majeurs de l'année 1979 ayant imprimé un tournant dans l'histoire du monde (avec l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS et le lancement des réformes de Den Xiaoping en Chine).

TABLE RONDE II : L'OPERATION MILITAIRE A KOLWEZI EN MAI 1978, ILLUSTRATION D'UNE PREMIERE OPERATION EXTERIEURE A CARACTERE HUMANITAIRE

- **Modération : Pierre de Vilno**, journaliste.
- **Intervenants :**
 - **Frédéric Turpin**, professeur Université de Savoie Mont-Blanc ;
 - **Général d'armée aérienne François Mermet**, état-major particulier du Président de la République 1977-1981 ;
 - **Général d'armée Benoît Puga**, ancien CEM des Présidents de la République Nicolas Sarkozy et François Hollande.

Pierre de Vilno rappelle qu'en mai 1978, le général Puga était alors un jeune lieutenant du 2^e REP amené à sauter sur Kolwezi. Puis, il lui demande s'il veut bien raconter son souvenir de cette opération.

Le général d'armée Benoît Puga indique à quel point les hommes du 2^e REP, qui ont participé à cette opération, sont éternellement reconnaissants envers le Président Giscard d'Estaing, qui leur a permis de conduire une opération emblématique à de nombreux points de vue. Il salue en outre ses camarades du 2^e REP, qui sont présents dans la salle, le général Rémy Gausserès et le colonel Bertrand Bourgain. Puis, **le général d'armée Benoît Puga** rappelle que l'opération Bonite a coûté la vie à cinq légionnaires. Une vingtaine d'autres a été blessée. 250 expatriés européens ont quant à eux été tués à Kolwezi en plus de 700 Africains indigènes massacrés avant l'intervention du régiment. Dans ce contexte dramatique, il faut donc saluer la courageuse décision d'intervention du Président Giscard d'Estaing, qui s'est engagé dans une véritable course contre la montre afin de faire cesser les exactions sur place. En effet, tout l'enjeu de l'opération Bonite consistait à intervenir le plus rapidement possible, en s'affranchissant des obstacles et en mettant à profit la troisième dimension, c'est-à-dire la force de projection des troupes aéroportées à 7 000 kilomètres des bases françaises. En tant que plus jeune lieutenant du 2^e REP à l'époque, **le général d'armée Benoît Puga** se souvient être parti en opération « avec un esprit vainqueur ». Ses hommes et lui étaient convaincus de la réussite de leur mission tout en redoutant des pertes humaines bien plus importantes qu'elles ne l'ont finalement été. Il se souvient aussi de l'impression de puissance qu'il a ressentie au moment d'intégrer le 2^e REP, qui comptait alors près de 1 400 légionnaires parachutistes remarquablement bien entraînés et aguerris. Ces soldats avaient confiance en leurs chefs, à tous les niveaux. Et cette confiance se diffusait depuis le sommet de la hiérarchie, c'est-à-dire depuis le Président Giscard d'Estaing, jusqu'à la troupe. Au-delà de la puissance, de l'habileté et de la débrouillardise des légionnaires du 2^e REP, ceux-ci ont sauté sur Kolwezi avec une mission simple, claire et des objectifs précis arrêtés par le commandement. S'agissant du saut en lui-même, il s'est effectué à 15 heures 30 et à très basse altitude (250 mètres) afin de surprendre l'adversaire. Il s'est avéré un franc succès, car les légionnaires déployés sur le terrain ont immédiatement pu et su saisir leurs objectifs. Si la surprise stratégique n'a pas été totale en raison des controverses entre les gouvernements belge et français, et que le projet d'une intervention avait fuité dans la presse, **le général d'armée Benoît Puga** souligne que la zone de saut a été particulièrement bien choisie (sur un ancien aérodrome, au nord du centre-ville). Cette décision a totalement pris à revers l'adversaire dont l'esprit était tourné vers le sud où se situait l'aéroport. Dès lors, et pour paraphraser Bonaparte, il suffisait aux légionnaires de faire montre de leur « art de l'exécution », qui comme tout le monde le sait est un art simple.

Pierre de Vilno rappelle que le général Puga a affirmé, encore récemment, que l'opération Kolwezi lui avait servi toute sa vie.

Le général d'armée Benoît Puga le confirme. Cette opération s'est révélée riche en enseignements, y compris dans ses fonctions de chef d'état-major particulier du Président de la République. Le Président Giscard d'Estaing a lui-même écrit dans ses mémoires que la décision de lancer les légionnaires du 2^e REP sur Kolwezi était l'une des plus importantes, sinon la plus importante de son septennat au regard des risques encourus. Ses détracteurs n'auraient d'ailleurs pas manqué de la lui reprocher si elle s'était soldée par un échec. Pour prendre cette décision extrêmement courageuse, le Président Giscard d'Estaing s'est appuyé sur la confiance qu'il témoignait envers son chef d'état-major particulier ainsi que le chef d'état-major des armées. Eux-mêmes avaient confiance dans les officiers à la tête de l'opération, dont bien entendu le colonel Erulin. Au cours de l'opération, ce travail en confiance s'est avéré déterminant. Or, dans les fonctions qu'il a occupées ensuite au cours de sa carrière, **le général d'armée Benoît Puga** a pu mesurer à quel point cette chaîne de confiance, du sommet du pouvoir jusqu'au soldat sur le terrain, est un élément tout à fait clé. **Le général d'armée Benoît Puga** attribue enfin le succès de l'opération Bonite au professionnalisme, à la détermination et à l'esprit de corps des hommes du 2^e REP. Au moment de sauter sur Kolwezi, ils étaient déterminés à accomplir leurs missions indépendamment des risques encourus, bien que mesurés.

Un intervenant dans la salle (vétérans de Kolwezi) abonde dans le même sens. Il souligne aussi l'importance de la dynamique impulsée par le colonel Erulin au moment de la tête du 2^e REP, qui a énormément fait travailler ses hommes sur de nouvelles zones de saut. Or, les exercices répétés se sont révélés payants au moment de Kolwezi, confirmant du même coup l'adage de Vauban selon lequel « la sueur épargne le sang ».

Pierre de Vilno donne à présent la parole au général Mermet, qui a quant à lui supervisé l'opération Bonite depuis l'état-major particulier de VGE.

Le général d'armée aérienne François Mermet acquiesce. Le dimanche de Pentecôte 1978, il était de permanence à l'état-major particulier du Président Giscard d'Estaing. D'après les informations qui lui sont alors remontées, il y a urgence à intervenir au Katanga pour mettre un terme aux massacres sur place. Averti, VGE demande au **général d'armée aérienne François Mermet** de rassembler le maximum de renseignements sur les événements en cours à Kolwezi et sur l'ampleur de la rébellion. Il prend en outre la décision de mettre en alerte le système « Guépard », c'est-à-dire la mise en alerte d'un régime de parachutistes. Si le 8^e RPIMA a alors été mis en alerte, c'est finalement le 2^e REP, qui est intervenu.

Le général d'armée Benoît Puga croit pouvoir affirmer sans se tromper que c'est la localisation de sa garnison, à Calvi, en Corse, qui a motivé le choix de 2^e REP. En effet, l'insularité du lieu facilitait la mise en alerte du régime sans trop éveiller les soupçons de la population ni surtout de la presse.

Le général d'armée aérienne François Mermet remercie le général Puga pour cette précision utile. Aussitôt après le déclenchement du dispositif « Guépard », il se tourne vers le numéro deux de l'armée française d'alors pour décider la mise en alerte des cinq appareils DC-8 de l'armée de l'air en vue de transporter les parachutistes de la base de Solenzara, à l'est de la Corse, vers l'Afrique. Pour le Président Giscard d'Estaing, l'une des difficultés du projet consistait à intervenir dans une ancienne colonie belge. Autrement dit, il n'était pas question de déployer des militaires français au Zaïre sans en avertir les autorités belges. Or, le Premier ministre belge de l'époque était opposé à une intervention armée directe, mais seulement favorable à une opération humanitaire concertée avec les rebelles. En revanche, le ministre de la Défense belge était quant à lui favorable à une intervention militaire directe. En plus de ces dissensions, les socialistes belges avertis du projet d'opération Bonite n'ont pas tardé à avertir leurs homologues français, si bien que les plans de vol des avions mobilisés ont fini par être communiqués aux rebelles par des contrôleurs aériens complices.

Pierre de Vilno interroge sur le temps de la décision d'intervenir militairement à Kolwezi.

Le général d'armée aérienne François Mermet explique que le principe d'une intervention a été arrêté le mardi. Son exécution a été arrêtée le mercredi avant que 350 parachutistes du 2^e REP sautent sur Kolwezi le jeudi. Le dispositif aéroporté était composé d'un Transall français et de trois C-130 zairois. Ce détail n'est pas anodin, car l'équipe parachutiste pour sauter de l'un ou de l'autre de ces avions n'est pas la même.

Le général d'armée Benoît Puga se souvient en effet que les harnais du parachute américain utilisés dans les C-130 étaient lisses et différents du harnais français. A force de débrouillardise, les légionnaires sont malgré tout parvenus à fixer les gaines contenant leur matériel sur ces harnais américains. Pour information, les hommes du 2^e REP lancés sur Kolwezi ont tous sauté avec un obus de mortier ainsi qu'une roquette antichar, en plus de leurs rations de combat, de leurs munitions, etc.

Le général d'armée aérienne François Mermet ajoute que le saut était initialement programmé le 20 mai 1978. Le Président Giscard d'Estaing, en accord avec ses officiers d'état-major, a toutefois pris le parti de l'avancer au 19 mai 1978, un peu avant la nuit, pour surprendre les rebelles. Par conséquent, les parachutistes tout juste transportés de Corse n'ont eu que quelques heures pour passer des DC-8 au Transall ainsi qu'aux C-130. L'état-major disposait en outre de très peu de renseignements sur les forces présentes au sol (DCA, etc.). Les légionnaires ont donc sauté dans une relative incertitude. Le Président Giscard d'Estaing est lui aussi demeuré dans l'incertitude durant tout le temps, qui a séparé le saut du moment où la situation était maîtrisée au sol.

Un intervenant dans la salle (vétérans de Kolwezi) tient de VGE en personne, avec qui il a eu l'occasion de s'entretenir le 13 juillet 1978 tandis que le Président de la République rendait hommage aux troupes intervenues à Kolwezi, qui celui-ci a éprouvé une très grande peur dans l'attente de la liaison avec les parachutistes envoyés sur le terrain. D'après ses propres mots, ce fut l'un des moments les plus longs de sa présidence.

Le général d'armée aérienne François Mermet le confirme et signale d'ailleurs que VGE l'a écrit dans ses mémoires.

Arnaud Erulin (fils du colonel Erulin) intervient pour saluer l'ensemble des anciens du 2^e REP présents dans la salle. Il insiste par ailleurs sur le caractère humanitaire de l'opération Kolwezi, ce que confirment les écrits de son père dont il a pu prendre connaissance. **Arnaud Erulin** cite d'ailleurs l'un d'eux : « Je n'avais pas voulu donner une optique trop militaire à l'opération de peur que les rebelles se fixent puis massacrent leurs otages. Ils devaient d'abord penser à sauver leur propre peau ». Durant tout le déroulement de l'opération Bonite, le colonel Erulin est en effet demeuré constamment préoccupé par le sort des otages et sa mission de les sauver. Cela renforce évidemment l'aspect humanitaire de l'intervention des légionnaires à Kolwezi.

Le général d'armée aérienne François Mermet est très ému de rencontrer le fils du colonel Erulin puisqu'il a lui-même annoncé le décès de son père au Président Giscard d'Estaing en 1979.

Olivier Stirn, ancien ministre, demande ensuite la parole, car il a bien connu le Président Giscard d'Estaing pour l'avoir côtoyé du temps de Georges Pompidou. Puis, durant son septennat, il a participé à ses gouvernements à différents postes. Fort de son expérience, **Olivier Stirn** peut dire que VGE était un homme extrêmement compétent, qui maîtrisait totalement ses sujets. Il s'agissait en outre d'un Européen convaincu, qui a personnellement contribué au renforcement des liens entre la France et ses partenaires en Europe. Enfin, VGE était « un sage ». Il a toujours veillé à arranger les situations auxquelles il s'est trouvé confronté. Après son septennat, les qualités intrinsèques d'homme d'Etat de

VGÉ ont été unanimement reconnues. Il est donc logiquement demeuré un acteur écouté et respecté de la vie politique française. **Olivier Stirn** veut donc se souvenir du grand serviteur de la France qu'il a été et il est heureux que ce colloque contribue à entretenir ce souvenir en rendant hommage au Président Giscard d'Estaing.

Le général d'armée aérienne François Mermet ajoute simplement que le Président Giscard d'Estaing était un chef vigilant, réactif et exigeant, qui aimait les armées et les militaires. C'est essentiel de le souligner.

Pour conclure cette première table ronde, **Pierre de Vilno** donne la parole à Frédéric Turpin afin qu'il resitue l'opération Bonite à Kolwezi dans le contexte géopolitique de l'époque.

Frédéric Turpin. Le 19 mai 1978, les légionnaires du 2^e Régiment étranger parachutistes (REP) sautent sur Kolwezi, ville stratégique au cœur du Katanga minier, au Zaïre. Sur ordre du président Valéry Giscard d'Estaing, la Légion étrangère doit sauver 2000 Européens menacés d'exécution par les rebelles « katangais ». En quelques heures et avec des pertes modestes, la mission est remplie : les « Katangais » sont mis en déroute et les civils sauvés. Pour Paris, le succès est complet. Il l'est d'autant plus que cette opération coup de poing s'inscrit dans un contexte géopolitique africain particulièrement tendu. Si l'opération « Bonite » permet le sauvetage de milliers de vies et peut donc être qualifiée, à juste titre, d'opération humanitaire, elle a aussi pour objectif de stabiliser la situation dans cette partie du continent africain en proie à une Guerre froide particulièrement « chaude ». En effet, si les historiens situent un retour de flamme, que l'on qualifie de « guerre fraîche » au seuil des années 1980 en Europe (intervention soviétique en Pologne, crise des euromissiles), la Détente en Afrique est un leurre. Le continent africain est au contraire le théâtre de violents affrontements entre Est et Ouest par clients interposés.

Pour **Frédéric Turpin**, la situation s'avère d'autant plus critique pour la France que les Etats-Unis sont entrés dans une période de moindre investissement sur la scène internationale à la suite de la démission du président Nixon en 1974 (qui limite les pouvoirs d'action du président américain) et de l'humiliant échec du Vietnam (chute de Saïgon en avril 1975). L'heure n'est plus, côté américain, à un engagement militaire massif sur tous les fronts, en particulier en Afrique. Or depuis le milieu des années 1970, l'URSS profite de ce moindre interventionnisme mondial des États-Unis ainsi que de la décolonisation portugaise pour s'investir fortement en Afrique. Elle intervient directement en fournissant des armes et des munitions à des mouvements révolutionnaires, ou indirectement, via les soldats cubains ou sud-yéménites, en particulier en Angola et au Mozambique. Dans ces conditions, la France se trouve en première ligne dans la défense du bloc occidental en Afrique et bien sûr de ses intérêts stratégiques, à commencer par la défense de son « pré carré » africain. Pour preuve, si les questions économiques étaient au centre des débats des sommets France-Afrique de 1975 (« Nouvel ordre économique mondial ») et de 1976 (« Priorité au développement »), ceux des années suivantes traduisent bien la montée des tensions et conflits liés aux oppositions est-Ouest sur le continent africain. Le sommet de 1977 s'intitule en ce sens « La montée des périls en Afrique » tandis que celui de 1978 se focalise sur « sécurité et développement ». L'activisme français en Afrique ne s'applique pas seulement à la défense du « pré carré ». C'est initialement le SDECE d'Alexandre de Marenches qui est en première ligne. Par exemple, en Angola, le SDECE et son Service Action – ainsi que la CIA - soutiennent l'UNITA de Jonas Savimbi contre le MPLA d'Eduardo Dos Santos (soutenu par les Soviétiques, les Cubains et les Allemands de l'Est). L'Angola est devenu une question épineuse de la Guerre froide qui déborde chez ses voisins.

L'opération sur Kolwezi s'inscrit donc dans ce contexte de guerres et de tentatives de déstabilisation des régimes africains en place, poursuit **Frédéric Turpin**, à commencer par celui du maréchal-président

Mobutu Sese Seko. En avril 1977, la France a apporté son soutien logistique à l'intervention d'une force marocaine (opération Verveine) pour sécuriser le Katanga, renommé Shaba, contre le Front national de libération du Congo (FNLC) de Nathanaël M'Bumba, comprenant essentiellement des ex-gendarmes katangais réorganisés par le MPLA. Ils sont arrêtés à 60 kilomètres de Kolwezi. Cette agression est analysée par Paris et Washington comme faisant partie d'un plan soviétique en Afrique centrale auquel participent des Angolais du MPLA, des Cubains et des Allemands de l'Est qui jouent sur les dissensions entre les groupes ethniques afin de déstabiliser l'unité du tout jeune Zaïre de Mobutu déjà fragilisé par les tentatives de sécessions du Katanga. Les rebelles Katangais ont d'ailleurs d'abord reçu un accueil plutôt favorable de la population locale. L'année suivante, une nouvelle offensive du FNLC est lancée et, le 13 mai 1978, la ville de Kolwezi tombe aux mains de 4000 rebelles. Ce n'est pas qu'une affaire de pillage de cette zone riche en minerais de valeur (cuivre, zinc, cobalt et uranium). Ces 4000 rebelles, venus d'Angola via la Zambie (contournant le dispositif de défense de l'armée zaïroise face à l'Angola), sont bien armés et n'entendent pas en rester là. D'après les renseignements recueillis sur place au moment de l'intervention française, cette attaque est la première phase d'un plan, baptisé « Colombe », dont l'officier opérationnel serait un lieutenant-colonel de l'armée est-allemande, assisté d'une brigade cubaine venue d'Angola. Les « Tigres du Shaba » ne sont que l'avant-garde d'une force plus nombreuse venue d'Angola, en particulier des troupes mécanisées de la 2^e division cubaine. Leur objectif suivant est la prise de la capitale régionale : Lubumbashi et, à terme, chasser du pouvoir le maréchal-président Mobutu. L'alerte est donc cette fois plus sérieuse et Mobutu en appelle à une aide occidentale directe pour contrer les menées déstabilisatrices des « marxistes » angolais soutenus par les Cubains.

Pour la France, l'affaire est complexe et oblige, cette fois, à une intervention militaire directe qui doit répondre à plusieurs objectifs, explique **Frédéric Turpin**. La raison première de l'intervention des forces françaises est humanitaire parce qu'il y a de nombreux employés français et belges de la société minière Gécamines pris au piège à Kolwezi. Or, le 16 mai, les parachutistes du 311^e bataillon aéroporté zaïrois ont échoué à libérer la ville et ses résidents. S'ensuit alors trois jours de pillages et de massacres. Plus de 700 civils sont assassinés, dont 150 Européens. Le ministre belge des Affaires étrangères dénonce publiquement « la chasse aux Européens, particulièrement aux Français ». Pour autant, le gouvernement belge hésite à intervenir. Le président Valéry Giscard d'Estaing ne tergiverse pas et ordonne une intervention en solo, même si elle est approuvée par les États-Unis et, surtout, par nombre d'États africains du « pré carré » inquiets du risque de déstabilisation du Zaïre. **Frédéric Turpin** ajoute que la question du pré carré est essentielle également car, jusqu'ici, la France était directement intervenue militairement sur le continent africain dans son « pré carré ». Or le Zaïre n'en fait pas partie mais il constitue une pièce fondamentale du dispositif géopolitique d'endiguement du communisme en Afrique. De plus, la France s'est rapprochée, non sans difficultés, du président Mobutu. En sauvant de nombreuses vies à Kolwezi, la France fait d'une pierre deux coups car elle stoppe aussi la tentative de déstabilisation du Zaïre, du moins pour un temps. D'ailleurs une fois sécurisée Kolwezi et ses habitants qui sont exfiltrés au cours des jours suivants - un pont aérien permet d'évacuer plus de 2000 personnes en deux jours tandis que des avions américains assurent le ravitaillement ainsi que le transport des munitions et matériel lourd entre la France et le Zaïre -, des éléments du 2^e REP poussent leur reconnaissance dans le dos des Katangais qui refluent. Alors que les troupes belges réembarquent rapidement, les militaires français ne repartent que fin mai et, pour les derniers éléments (une compagnie renforcée), mi-juin. Ils nettoient les villages environnants et poursuivent, jusqu'à 50 kilomètres au sud de Kolwezi, l'arrière-garde des « Katangais » qui se replie vers la Zambie. Puis les légionnaires retournent, par la route, à Lubumbashi où ils stationnent autour de l'aéroport. Ils multiplient les patrouilles à la périphérie de la ville afin de dissuader toute tentative des « Katangais » de s'emparer de la ville et rassurer les Européens qui s'y trouvent. Ils sont relayés, mi-juin, par une

force interafricaine composée essentiellement de gendarmes marocains. **Frédérique Turpin** peut affirmer que l'objectif du gouvernement français – appuyé par les États-Unis –, dans un contexte particulièrement déstabilisateur de « Guerre fraîche » en Afrique, était alors bien d'empêcher le Zaïre de basculer dans le camp soviétique.

Dans l'immédiat, conclut **Frédéric Turpin**, la France renforce sa crédibilité militaire et réaffirme sa capacité à intervenir au secours de ses alliés, même si celle-ci est alors surtout perçue, par l'opinion publique française, comme une opération de sauvetage de ses ressortissants. Elle prouve ainsi qu'elle continue d'être le « gendarme de l'Afrique » et qu'il faut compter avec elle. Mais il ne s'agit plus seulement de défense du pré carré comme précédemment. L'invasion du Zaïre par les « gendarmes katangais » est manifestement téléguidée par les Cubains d'Angola et leur parrain soviétique. D'ailleurs au soir de l'intervention du 2^e REP sur Kolwezi, le 19 mai, le ministre des Affaires étrangères Louis de Guiringaud dénonce sur *TF1* l'ingérence communiste.

TABLE RONDE III : COMMENT REPRENDRE L'EFFORT DE DEFENSE ET REDIMENSIONNER NOTRE OUTIL DE DEFENSE, A L'AUNE DE L'ACTUALITE GEOPOLITIQUE

- **Modération : Pierre de Vilno**, journaliste.
- **Intervenants :**
 - **Catherine Dumas**, sénatrice de Paris, membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat ;
 - **Françoise Grossetête**, ancien député européen, rapporteur du Fonds européen de défense ;
 - **Amiral Xavier Païtard**, conseiller défense à la stratégie et aux affaires publiques, Airbus.

L'amiral Xavier Païtard. Il souligne que si la France est ce qu'elle est, c'est parce qu'elle a une pensée stratégique, une posture militaire et une force d'action, qui s'appuient à la fois sur des armées compétentes, mais aussi sur des industries capables de lui procurer des armes et d'équipements de pointe en toute autonomie. Il ne faut donc pas négliger le rôle des industriels dans cette équation. **L'amiral Xavier Païtard** insiste ensuite sur l'importance de la LPM qui, du point de vue des industriels, permet de fixer un cap, un niveau d'ambition en vue d'investir dans un outil de production, de conception et dans des compétences pour in fine fournir aux armées les moyens dont elles ont besoin.

Pierre de Vilno demande à présent à Françoise Grossetête si le Fonds européen de défense peut s'apprécier comme la première pierre de l'Europe de la défense ou de la défense européenne.

Françoise Grossetête rappelle d'emblée que le projet de création d'un Fonds européen de la défense fait suite à deux détonations : le Brexit puis l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis sur son programme « America first ». Dans la foulée, la haute représentante pour les affaires extérieures au sein de la Commission européenne a tout de suite perçu que ces deux événements majeurs incarnaient une opportunité inouïe pour le projet de défense européenne. Elle avait raison. Par la suite, Jean-Claude Juncker dévoilera rapidement son projet de création de Fonds européen de la défense en misant sur une plus grande coopération entre les États membres dans un domaine pourtant tellement régalien. Concrètement, dès son origine, le Fonds européen de défense est présenté comme un dispositif censé soutenir financièrement l'innovation ainsi que la compétitivité de l'industrie européenne de l'armement afin qu'elle rivalise avec ses concurrentes américaine, chinoise

et sans aussi russe dans une moindre mesure. **Françoise Grossetête** a quant à elle finalement été désignée pour devenir rapporteur du Fonds européen de défense.

Pierre de Vilno sollicite ensuite Catherine Dumas afin de mieux comprendre de quelle manière s'y prendre pour de nouveau disposer en France d'une armée optimisée, sur le modèle de ce qui s'est fait dans la continuité de la LPM 77-82.

Dans le contexte du retour de la guerre sur le sol européen, **Catherine Dumas** met en avant la réaction immédiate du Sénat. Elle s'est d'ailleurs elle-même vu confier une mission afin de mieux apprécier la réalité de la situation géopolitique actuelle en Méditerranée orientale. Force est aujourd'hui de constater que les pays de cette zone tellement stratégique ont tendance à très fortement se réarmer. Dans cette zone fragilisée politiquement, les très grandes puissances comme la Chine et la Russie sont extrêmement présentes. La Turquie, puissance régionale, y tient quant à elle un rôle de premier plan. Cette mission, en plus des nombreux autres travaux stratégiques diligentés par le Sénat, doit permettre de mieux appréhender les propositions portées par le gouvernement dans la LPM 2024-2030. Celle-ci prévoit un budget augmenté de 295 milliards d'euros à 413 milliards d'euros. Cette révision à la hausse décidée par l'exécutif et elle répond au vœu du Sénat. Si elle englobe des projets majeurs, comme celui du nouveau porte-avion, la LPM a vocation à s'étirer sur une période bien supérieure à celle du quinquennat présidentiel en cours. Il faut tenir compte de cette réalité de long terme, car les options proposées par le pouvoir actuel ne seront plus nécessairement les mêmes à l'avenir. **Catherine Dumas** n'oublie pas non plus le facteur clé de l'inflation, qui va nécessairement impacter les budgets prévus dans la LPM et dont l'importance est capitale pour les acteurs de l'industrie notamment.

Pierre de Vilno fait ensuite le lien entre la nécessaire autonomie stratégique de la France et son maintien dans : « la première division de l'armement », notion chère à l'amiral Païtard.

A ce propos, **l'amiral Xavier Païtard** insiste sur un point sans doute évident, mais pas moins essentiel, à savoir la vulnérabilité que suppose toute forme de dépendance. Or, la dépendance n'est pas compatible avec la vision que la France a de ses forces armées. Il y a donc là un défi collectif à relever avec les armées bien évidemment, avec la DGA et avec les industriels. Pour **l'amiral Xavier Païtard**, l'autonomie stratégique se résume à : « la capacité de comprendre ce qu'il se passe, de savoir par soi-même, la capacité de décider seul et enfin la capacité d'agir seul si nécessaire ou à plusieurs ». C'est là une approche tout à fait déterminante, qui est d'ailleurs de nature à convaincre les alliés de la France pourtant parfois très rétifs de prime abord à cette notion d'autonomie stratégique.

Justement, puisque l'amiral Païtard évoque les alliés de la France, **Pierre de Vilno** profite de la présence de Françoise Grossetête pour tenter de comprendre comment les choses se passent en Europe où chacun des Etats membres a tendance à défendre son propre avis.

Françoise Grossetête lui confirme que c'est bel et bien le cas. D'ailleurs, quand elle a été nommée rapporteur du Fonds européen de défense, elle a très vite compris qu'il lui serait nécessaire de faire oublier sa nationalité française. En effet, sa désignation a immédiatement été perçue par ses collègues italiens ou espagnols comme la promesse d'affectation de financements uniquement au profit des industries françaises et allemandes. Or, en tant que rapporteur, **Françoise Grossetête** avait pour priorité de faire aboutir rapidement le Fonds européen de défense en rassemblant la plus large majorité autour du projet. Avant d'y parvenir, il a fallu convaincre chacun des Etats membres en leur faisant comprendre que le Fonds européen de défense les concernerait tous, en dépit de leurs réticences initiales, et qu'il tiendrait également compte leurs intérêts propres.

L'amiral Xavier Païtard croit quant à lui utile de préciser que l'industrie de défense n'existe pas par nature. Celle-ci est en réalité portée par les commandes de l'Etat français passées aux grands acteurs

industriels afin de pourvoir les besoins de son armée. Cela étant dit, pour faire de la défense, il faut nécessairement un modèle économique capable de porter cette activité. La commande d'Etat n'y suffit pas. Il faut donc aller chercher de la masse critique ailleurs : dans l'activité duale des grands groupes industriels (cumulant activité civile et militaire), dans les coopérations et enfin dans les exportations. Ce sont ces quatre piliers, qui sont les garants de la continuité de l'industrie de défense. Or, la pérennité de cette industrie n'implique pas que de grands groupes, mais au contraire tout un écosystème de fournisseurs. Pour citer un exemple qu'il connaît bien, **l'amiral Xavier Païtard** rappelle qu'Airbus en tant que grand donneur d'ordre draine derrière lui près de 4 000 petites entreprises, qui fabriquent les millions de pièces nécessaires aux équipements assemblés par Airbus en bout de chaîne. En conclusion de son intervention, **l'amiral Xavier Païtard** estime qu'il est tout à fait indispensable de donner pleinement corps à l'Europe en tant que communauté de destins et d'intérêts, car l'industrie de défense a nécessairement vocation à être européenne.

Catherine Dumas insiste à son tour sur l'importance de cette composante européenne si chère au Président Giscard d'Estaing. Puisque la France a une voix, qui porte en Europe, nombre de ses partenaires attendent d'elle qu'elle érige en priorité l'émergence véritable d'une Europe de la défense. Il y a un vrai besoin d'Europe de ce point de vue. **Catherine Dumas** n'oublie pas enfin de souligner que le réarmement matériel qu'elle appelle de ses vœux en matière de défense doit s'accompagner d'un réarmement moral. Si la LPM replace en ce moment même les questions de défense au cœur de l'actualité, il est indispensable que les Français s'emparent du sujet et comprennent que leur sécurité est la première des libertés. Il y a là un véritable enjeu de cohésion nationale, qui impose aux responsables politiques de faire preuve de beaucoup de pédagogie sur le sujet.

Un intervenant dans la salle se demande si l'industrie de défense européenne n'est pas finalement un mirage ou du moins un vœu pieux sérieusement mis à mal par la concurrence entre les grands industriels européens, par exemple français et allemands.

En guise de réponse, **l'amiral Xavier Païtard** en appelle à un dépassement de paradigme. Concrètement, il estime que l'enjeu ne réside déjà plus dans les plateformes, mais bien dans le système d'ensemble, le réseau, qui doit permettre de les interconnecter et de les faire interagir. Dès lors, la question de la dépendance se pose avec d'autant plus de poids. Il faut encore envisager le sujet avec un réalisme et admettre que la France n'est pas aujourd'hui capable de développer à elle seule le système de systèmes auquel il vient d'être fait référence. Aussi, pour y parvenir, il s'agit bien de faire porter cette ambition à l'échelle européenne. **L'amiral Xavier Païtard** croit cette ambition atteignable, à condition de ne pas se replier sur des réflexes dépassés d'intérêt strictement national. La France peut tout à fait développer un système de combat aérien du futur développé par exemple avec l'Allemagne sans obérer en aucun la propriété intellectuelle sur ses savoirs-faires ou ses technologies ni sur sa capacité d'action.

Pierre de Vilno souhaite toutefois comprendre de quelle manière convaincre les alliés de la France de s'engager dans cette voie quand ils sont atlantistes.

L'amiral Xavier Païtard s'en tient l'exemple du système de combat aérien du futur pour étayer sa réponse. D'ici 2040, une offre américaine existera en remplacement du F35. Les industriels américains y travaillent. Où les Européens se donnent la main pour développer une alternative à cette offre américaine, et **l'amiral Xavier Païtard** est convaincu qu'ils peuvent y arriver, où ils abandonnent le marché aux Etats-Unis et se placent en outre en situation de dépendance vis-à-vis d'eux.

Pierre de Vilno invite le jeune homme à l'origine des applaudissements dans la salle à s'exprimer.

Un intervenant dans la salle, étudiant en sciences politiques. S'il a applaudi les propos de l'amiral Paillard, c'est parce qu'il pense que la crédibilité de l'Union européenne, dans le contexte de la guerre en Ukraine, passe par une offre ainsi qu'une politique de défense « purement indépendante » de celles des Etats-Unis. A ses yeux, ce constat vaut tout autant pour l'offre d'armements produite en Europe.

Un **autre intervenant dans la salle** veut savoir vers quels alliés se tourner effectivement, car il est selon lui temps de sortir du « discours de Bisounours », qui tend à considérer de manière crédule que les Allemands puissent être des alliés militaires fiables. Les commandes d'armes passées par l'Allemagne auprès des Etats-Unis sont la preuve de son atlantisme. Face à un tel constat, il est donc plus que temps d'ouvrir les yeux et d'envisager des alternatives sérieuses en s'adressant à des pays pas encore complètement sous la coupe de l'OTAN comme la Slovaquie, la Bulgarie ou bien encore la République tchèque.

Françoise Grossetête partage entièrement ce point de vue. Indépendamment de ses convictions européennes, elle pose un regard pragmatique sur la réalité de la situation, qui prévaut au sein de l'UE. Or, au moment du vote du règlement relatif à la création du Fonds européen de défense au Parlement européen, elle se souvient avoir dû se battre jusqu'au bout pour emporter l'adhésion de ses collègues, et ce tandis que les représentants de l'OTAN tentaient au sein même du Parlement de convaincre les députés de ne pas voter en faveur dudit règlement. Dans cette bataille, le secrétaire général de l'OTAN était un adversaire direct de **Françoise Grossetête**. Pour le contrer, il lui a fallu faire preuve de beaucoup de pédagogie en expliquant que le Fonds européen ne se concevait pas en opposition à l'OTAN, mais bien en complément. A l'heure où la perspective de la réélection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis apparaît crédible, le Fonds européen de défense doit aider l'Europe à se donner les moyens de continuer à agir de son propre chef, vis-à-vis de l'Ukraine notamment.

CONCLUSION

- **Louis Giscard d'Estaing**, président de la Fondation VGE, rapporteur du budget de la défense 2007-2012, président de l'association des villes marraines des forces armées.

Louis Giscard d'Estaing se souvient que du temps du Président Giscard d'Estaing déjà, des programmes d'armement intéressants ont été lancés sous l'égide du couple franco-allemand (dont celui de l'AMX-10 RC). En revanche, le programme du char franco-allemand a quant à lui échoué, en particulier pour des raisons industrielles. En dépit de ces échecs, **Louis Giscard d'Estaing** demeure persuadé que tout le sujet de la défense en Europe réside dans la capacité à nouer des alliances. Il en profite pour passer pour saluer l'engagement européen jamais démenti de Françoise Grossetête, qui n'a cessé tout au long de sa carrière d'œuvrer à la construction de telles alliances. Pour conclure, **Louis Giscard d'Estaing** veut une nouvelle fois rendre hommage à l'action politique et européenne de son père qui, quand il a été chargé de travailler au projet de convention européenne, est parvenu à dégager des axes de progrès. Il reste pourtant encore beaucoup à faire au regard des nouvelles perspectives d'élargissement de l'UE (Ukraine, Moldavie, etc.) et en vue de faire progresser l'Europe de la défense, en faisant notamment mieux coopérer les industries de défense. Le Fonds européen de la défense est un premier pas, mais il faut le prolonger. **Louis Giscard d'Estaing** est convaincu que le présent colloque contribuera à soutenir l'idée selon laquelle la défense des intérêts vitaux de la France doit être prise en compte, et plus encore au moment où s'ouvre l'examen parlementaire de la LPM 2024-2030. Enfin, **Louis Giscard d'Estaing** n'oublie pas de remercier le Sénat pour son accueil, qui a rendu possible la tenue du présent colloque, ainsi que l'ensemble des participants à celui-ci.